

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MAI 2019 RESULTATS DES VOTES

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-trois mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire se réunissait en les locaux de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné - 22, Rue de l'hôtel de ville- La Tour du Pin sur la convocation et sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Présidente.

Date de la convocation : 17 mai 2019

Présents : Jean ANDRE, André BEJUIT, Patrick BELMONT, Hélène BERTHET-BIZOT (avant son départ à 19H58), François BOUCLY, Jean-Marc BOUVET, Richard BRELET, Christophe BROCHARD, Daniel CEZARD, Monique CHABERT, Raymond COQUET, Nour-Eddine DEGHI, Jean-François DELDICQUE, Claire DURAND, Vincent DURAND, Christophe DUVERNE, Emmanuel EGLAINE, Marie-Christine FRACHON, Didier FREMY, Jean-Charles GALLET, Michel GALLICE, Marie-Agnès GONIN (à son arrivée à 20H05), André GUICHERD, Magali GUILLOT, Emmanuel LIMOUZIN (à son arrivée à 19h01), Gilles LEHMANN, Frédéric LELONG, Jean-Pierre LOVET, Roger MARCEL, Noëlle MOREL, Jean-Paul PAGET, Eric PHILIPPE, Jean-François PILAUD-TIRARD, Daniel RABATEL, Rémy RABATEL, Fabien RAJON (à son arrivée à 20H05), Céline REVOL, Jean-Louis REYNAUD, Michel REYNAUD, Michel SERRANO, Véronique SEYCHELLES, Monique SOULIER, Thérèse TISSERAND, Christian VIEUX-MELCHIOR, Daniel VITTE, Gérard VITTE.

Excusés/absents :

Hélène BERTHET-BIZOT (à son départ à 19H58), Jacques GARNIER, Benjamin GASTALDELLO, Delphine GIRERD, Sébastien GUEUGNOT, Gilbert JOYE, Emmanuel LIMOUZIN (avant son arrivée à 19h01), Solange MASCLAU, Fabien RAJON (avant son arrivée à 20H05), Yvonne RATEAU, Pierre ROUSSET, Marie-Agnès TOURNON, Julien VENTURA.

Max GAUTHIER est remplacé par Gilles LEHMANN, Joëlle MARTIN est remplacée par Michel REYNAUD.

Pouvoirs :

Jean-Luc ANNEQUIN donne pouvoir à Jean-Marc BOUVET, Frédéric BARBIER donne pouvoir à Nour-Eddine DEGHI, Thierry CLEYET-MAREL donne pouvoir à François BOUCLY, Marie-Agnès GONIN donne pouvoir à Jean-Paul PAGET (avant son arrivée à 20H05), Gérard MATHAN donne pouvoir à Patrick BELMONT, Laurent MICHEL donne pouvoir à Magali GUILLOT, Alain RICHIT donne pouvoir à Daniel CEZARD.

A l'ordre du jour :

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Intervention de Magali GUILLOT, Présidente

Le Conseil, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne comme secrétaire de séance, Daniel VITTE.

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet de délibération n° 3.2 Tarifs applicables au pôle entrepreneurial « Le Cap »

SUPPRESSION ET REPORT A L'ORDRE DU JOUR DU PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- Adopté à la majorité absolue

1. DIRECTION GENERALE

1.1 (829-2019-126) Tarification du cycle de conférences projet Paix Economique « LIBERTÉ »
- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il convient de fixer la tarification de prochaines conférences au prix de 20 € par personne et par conférence suite au lancement du projet de Paix Economique « LIBERTÉ » (Laboratoire d'Innovations pour le Bien-Être, le Rayonnement Territorial et l'Epanouissement des parties prenantes, dispositif territorial pour un épanouissement global) en partenariat avec l'État : via la Sous-préfecture de La Tour du Pin et 3 entreprises : les groupes Serge Ferrari et Porcher et Playgones, ainsi qu'une représentation patronale locale : le GICOB.

2. RESSOURCES

Finances

Arrivée d'Emmanuel LIMOUZIN à 19h01

- Comptes de gestion 2018 :

2.1 (830-2019-127) Budget principal de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné : approbation du compte de gestion 2018 dressé par Monsieur MARTIN-COCHER - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.2 (831-2019-128) Budget annexe des Aménagements de zones de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné : approbation du compte de gestion 2018 dressé par Monsieur MARTIN-COCHER - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.3 (832-2019-129) Budget annexe des Actions Economiques de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné : approbation du compte de gestion 2018 dressé par Monsieur MARTIN-COCHER - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.4 (833-2019-130) Budget annexe du Service des Eaux de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné : approbation du compte de gestion 2018 dressé par Monsieur MARTIN-COCHER - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.5 (834-2019-131) Budget annexe du Service Assainissement de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné : approbation du compte de gestion 2018 dressé par Monsieur MARTIN-COCHER - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.6 (835-2019-132) Budget du Service des Eaux du Syndicat Mixte des Eaux et Assainissement de la Haute Bourbre : approbation du compte de gestion 2018 dressé par Monsieur MARTIN-COCHER - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.7 (836-2019-133) Budget du Service Assainissement du Syndicat Mixte des Eaux et Assainissement de la Haute Bourbre : approbation du compte de gestion 2018 dressé par Monsieur MARTIN-COCHER - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.8 (837-2019-134) Budget du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) du Syndicat Mixte des Eaux et Assainissement de la Haute Bourbre : approbation du compte de gestion 2018 dressé par Monsieur MARTIN-COCHER - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

**Sortie de Magali GUILLOT à 19H12 (sa voix n'est pas comptabilisée pour les votes des comptes administratifs ainsi que le pouvoir de Laurent MICHEL) (49 votants).
Daniel VITTE préside la séance durant l'absence de Magali GUILLOT.**

- Comptes administratifs 2018 :

2.9 (838-2019-135) Compte administratif 2018 : Budget principal de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné - **Adopté à la majorité absolue (49 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.10 (839-2019-136) Compte administratif 2018 : Budget annexe des Aménagements des zones de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné - **Adopté à la majorité absolue (49 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.11 (840-2019-137) Compte administratif 2018 : Budget annexe des Actions Economiques de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné - **Adopté à la majorité absolue (49 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.12 (841-2019-138) Compte administratif 2018 : Budget annexe des Eaux de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné - **Adopté à la majorité absolue (49 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.13 (842-2019-139) Compte administratif 2018 : Budget annexe de l'Assainissement de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné - **Adopté à la majorité absolue (49 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.14 (843-2019-140) Compte administratif 2018 : Budget des Eaux du Syndicat Mixte des Eaux et Assainissement de la Haute Bourbre - **Adopté à la majorité absolue (49 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.15 (844-2019-141) Compte administratif 2018 : Budget du service Assainissement du Syndicat Mixte des Eaux et Assainissement de la Haute Bourbre - **Adopté à la majorité absolue (49 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.16 (845-2019-142) Compte administratif 2018 : Budget du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) du Syndicat Mixte des Eaux et Assainissement de la Haute Bourbre - **Adopté à la majorité absolue (49 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Retour de Magali GUILLOT à 19h25 (51 votants)

- Affectations du résultat :

2.17 (846-2019-143) Budget principal de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné : Affectation du résultat de fonctionnement - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.18 (847-2019-144) Budget annexe des Aménagements de zones de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné : Affectation du résultat de fonctionnement - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.19 (848-2019-145) Budget annexe des Actions Economiques de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné : Affectation du résultat de fonctionnement - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.20 (849-2019-146) Budget annexe des Eaux de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné : Affectation du résultat de fonctionnement - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.21 (850-2019-147) Budget annexe de l'Assainissement de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné : Affectation du résultat de fonctionnement - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.22 (851-2019-148) Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné : Affectation du résultat de fonctionnement - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

- Budgets supplémentaires 2019 :

2.23 (852-2019-149) Budget Principal : Vote du Budget Supplémentaire 2019 - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.24 (853-2019-150) Budget annexe des Aménagements des zones : Vote du Budget Supplémentaire 2019 - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.25 (854-2019-151) Budget annexe des Actions Economiques : Vote du Budget Supplémentaire 2019 - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.26 (855-2019-152) Budget annexe des Eaux : Vote du Budget Supplémentaire 2019 - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.27 (856-2019-153) Budget annexe de l'Assainissement : Vote du Budget Supplémentaire 2019 - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.28 (857-2019-154) Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : Vote du Budget Supplémentaire 2019 - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

2.29 (858-2019-155) Fonds de concours aux Communes membres - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication en l'absence de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations

Il s'agit de valider le montant des fonds de concours attribué aux Communes afin de les accompagner dans la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, ou l'acquisition de matériel.

Ressources Humaines

2.30 (859-2019-156) Harmonisation de l'action sociale en faveur des agents - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication

Il est proposé d'harmoniser la politique d'action sociale en ne retenant plus qu'un prestataire à compter du 1^{er} janvier 2020.

2.31 (860-2019-157) Mandatement donné au Centre de Gestion de l'Isère afin de négocier un contrat cadre de protection sociale - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication

Il s'agit de charger le Centre de gestion de l'Isère de négocier un contrat cadre d'action sociale mutualisé ouvert à l'adhésion facultative des agents, auprès d'une mutuelle, d'une institution de prévoyance ou d'une entreprise d'assurance agréée.

Administration générale

2.32 (861-2019-158) Modification de la désignation des représentants de la Communauté de communes au Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) pour la commune de Montrevel - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit de procéder à la modification de la désignation du délégué titulaire et du délégué suppléant chargés de représenter la commune de Montrevel au sein du Syndicat Mixte Nord Dauphiné.

3. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Développement économique

3.1 (862-2019-159) Versement de subventions aux entreprises de l'économie de proximité FISAC/AURA - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire

Il s'agit d'approuver le montant maximum des subventions allouées dans le cadre des aides directes aux entreprises de proximité.

3.2 Tarifs applicables au pôle entrepreneurial « Le Cap »

- SUPPRESSION ET REPORT A L'ORDRE DU JOUR DU PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Départ d'Hélène BERTHET-BIZOT à 19H58 (50 votants)

Aménagement du territoire, mobilités, zones d'activité

3.3 (863-2019-160) Demande de versement de subvention pour l'année 2019 à ISACTYS - **Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, des mobilités et des zones d'activité

Il s'agit de donner un avis favorable à l'attribution d'une subvention à Isactys pour un montant de 9 230,76 €.

3.4 (864-2019-161) Signature des conventions concernant les mesures compensatoires du PIDA - **Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, des mobilités et des zones d'activité

L'ancienne Communauté de communes « Les Vallons du Guiers » avaient signé un certain nombre de conventions et acquis des parcelles.

Ce travail est à finaliser rapidement afin de répondre à un rapport de manquement administratif reçu en mars 2019.

Il est donc nécessaire que le pouvoir de signature soit accordé à Madame la Présidente, concernant le conventionnement de parcelles, dans le cadre de l'application des arrêtés préfectoraux, liés au projet PIDA.

Arrivées de Fabien RAJON et Marie-Agnès GONIN (le pouvoir donné à Jean-Paul PAGET devient caduc à son arrivée) à 20h05 (51 votants)

Tourisme

3.5 (865-2019-162) Tarifs boutique/billetterie de l'Office de Tourisme des Vals du Dauphiné - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Jean-Paul PAGET, Vice-président en charge du tourisme, de la culture et du sport

Il s'agit d'approuver les tarifs pour la boutique et les animations de l'Office de Tourisme des Vals du Dauphiné.

4. VIE LOCALE

Culture, sport

4.1 (866-2019-163) Demande de subvention dans le cadre de la Dotation Territoriale des Vals du Dauphiné pour la réhabilitation du Centre nautique intercommunal situé aux Abrets-en-Dauphiné - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Jean-Paul PAGET, Vice-président en charge du tourisme, de la culture et du sport

Il est proposé de solliciter l'aide financière du Département dans le cadre du Contrat Territorial du territoire des Vals du Dauphiné pour un montant de 100 000 € HT, soit un financement de 1.87 % de l'enveloppe financière totale du montant affecté aux travaux.

4.2 (867-2019-164) Demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport pour la réhabilitation du Centre Nautique Intercommunal situé aux Abrets-en-Dauphiné - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Jean-Paul PAGET, Vice-président en charge du tourisme, de la culture et du sport

Il s'agit de valider le plan prévisionnel de financement de l'opération de réhabilitation du Centre Nautique Intercommunal situé sur la commune des Abrets en Dauphiné en raison de la demande de subvention auprès de l'Ans pour un montant de 479 800 portant uniquement sur les travaux relatifs à l'aménagement et à l'équipement du bassin et de ses abords.

Petite enfance, enfance, jeunesse, services au public

4.3 (868-2019-165) Petite enfance - Demande de versement du solde de la subvention 2018 pour la crèche « Les Mini-Pouces » - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Michel SERRANO, Vice-président en charge de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des services au public

Il s'agit de verser 12 565 €, correspondant au déficit de fonctionnement de l'exercice 2018, à la crèche parentale "Les Mini Pouces".

4.4 (869-2019-166) Petite enfance - Demande de versement d'une subvention à la crèche « Les Mini-Pouces » pour l'année 2019 (avec pièce jointe) - **Adopté à la majorité absolue (49 pour, 0 opposition, 2 abstentions)**

Rapport de Michel SERRANO, Vice-président en charge de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des services au public

Il s'agit d'autoriser la signature de la convention d'objectifs et de financement avec la crèche « Les Mini pouces » et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère et de fixer le montant prévisionnel de la subvention 2019 pour l'association « Les Mini Pouces » dans les conditions définies.

4.5 (870-2019-167) Petite enfance - Demande de versement du solde de la subvention 2018 pour la « Halte-garderie itinérante » gérée par l'ADMR de Saint Geoire en Valdaine - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Michel SERRANO, Vice-président en charge de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des services au public

Compte tenu de l'examen des pièces justificatives, des acomptes versés en 2018 par la Collectivité, et considérant que les actions menées par l'Association ne sont pas conformes aux objectifs fixés par la Collectivité et la CAF, il est proposé de ne verser que le solde de la subvention votée, soit 1 867.80 €.

4.6 (871-2019-168) Petite enfance - Demande de versement d'une subvention 2019 pour « la halte-garderie itinérante » gérée par l'ADMR de Saint Geoire en Valdaine - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Michel SERRANO, Vice-président en charge de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des services au public

Il s'agit de fixer le montant prévisionnel de la subvention 2019 pour l'association ADMR de Saint Geoire en Valdaine dans les conditions définies ci-dessus et à hauteur maximum de 46 296 €.

Sortie de Jean ANDRE à 20H34

4.7 (872-2019-169) Petite enfance - Demande de subvention auprès du Département de l'Isère au titre du dispositif 2019 de soutien aux Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE) (volet n°2), pour le multi-accueil « Les Pieds dans l'herbe » - **Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 1 abstention)**

Rapport de Michel SERRANO, Vice-président en charge de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des services au public

Considérant les actions menées par la structure permettant de développer la qualité de l'accueil, il est proposé de demander une subvention au Département de l'Isère au titre du dispositif 2019 de soutien aux EAJE (volet n° 2) pour un montant de 2 700 €.

4.8 (873-2019-170) Enfance - Demande de versement du solde de la subvention 2018 pour les centres de loisirs associatifs- **Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 1 abstention)**

Rapport de Michel SERRANO, Vice-président en charge de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des services au public

Il s'agit de verser le solde de la subvention portant sur l'exercice 2018 aux quatre associations présentes sur le Territoire.

Retour de Jean ANDRE à 20H38

4.9 (874-2019-171) Enfance - Demande de versement de subvention pour l'année 2019 aux centres de loisirs associatifs - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Michel SERRANO, Vice-président en charge de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des services au public

La Communauté de communes Les Vals du Dauphiné a fait le choix de soutenir financièrement les associations qui proposent, sur le territoire intercommunal, un lieu d'accueil sans hébergement réservés aux enfants âgés de 3 à 11 ans.

Dans l'attente de la signature d'une convention d'objectifs et de financement avec les structures, il est proposé le versement immédiat d'un acompte de 60 % de l'aide allouée pour 2019.

Le solde sera versé en N+1 sur présentation du compte de résultat de l'année écoulée.

5. SERVICES TECHNIQUES

Voirie

5.1 (875-2019-172) Prestations de services de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné au profit de ses communes membres dans le cadre de leurs travaux de voirie - **Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

Rapport de Christian VIEUX-MELCHIOR, Vice-président en charge de la voirie

La Communauté de communes a transféré la compétence voirie aux communes le 1^{er} janvier 2019. Cependant, elle propose aux communes qui le souhaitent, la mise en place d'un groupement de commandes pour les travaux de voirie. Il est également proposé d'apporter une aide technique, rémunérée par des taux de mission.

QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 20H48